ÉDITO

Chers Tréguennecois,

L'année 2022 a été marquée par la succession des variants du virus de la Covid-19, les effets induits de la guerre en Ukraine sur le coût de l'énergie et la hausse inédite des températures, conséquence directe du réchauffement climatique.

À l'échelle du Pays Bigouden, la déferlante médiatique autour d'un gisement de lithium situé à 130 mètres de profondeur dans le sous-sol de Tréguennec a suscité l'inquiétude légitime de la population. La visite le 9 février dernier de Madame Bérangère Abba,

9 février dernier de Madame Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité, sur le site du concasseur a été l'occasion pour votre Maire soutenu par le Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, Stéphane Le Doaré, de défendre le principe d'une sanctuarisation des lieux. Les élus du territoire ont fait bloc pour rejeter tout projet de mine d'extraction, dont le danger environnemental constituerait un non-sens à l'égard de la politique de préservation du littoral et des espaces naturels menée depuis une qua-

rantaine d'années avec l'aide des associations.



La manifestation spontanée du 26 février pour la défense de ce site exceptionnel est un signal fort de la capacité de mobilisation des défenseurs de la Bretagne et du Pays Bigouden. La position des élus a été

relayée dans les plus hautes instances et la promesse qu'aucun projet minier ne figure à l'ordre du jour a été apportée par des représentants de l'état.

À l'échelle communale, les services se sont adaptés pour remplir leurs missions, garantir la sécurité et resserrer le lien social. Du côté des grands travaux d'aménagements, la feuille de route porte sur la mise en œuvre du programme de revitalisation « Tréguennec Demain ». Un point d'étape fait l'objet d'une restitution détaillée en page centrale du présent bulletin.

Ensemble continuons à préserver notre cadre de vie modelé par les espaces naturels, labélisé RAMSAR, 51° zone humide française d'intérêt international, enjeu vital pour la survie des oiseaux migrateurs.

Ensemble demeurons les acteurs enthousiastes de la vie sociale.

Ensemble, restons solides et solidaires.

Avec mes sentiments dévoués,

Stéphane MOREL Le Maire

URBANISME

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME TRAITÉES EN 2022

23 Certificats d'Urbanisme

17 déclarations préalables de travaux

4 accords de permis de construire



« TRÉGUENNEC DEMAIN »:

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE REVITALISATION

Des actions d'investissement ont été menées afin de conforter le rôle de centralité incarné par le bâtiment emblématique de l'ancienne école et les espaces attenants, piliers de l'identité du centre-bourg. Voici un point intermédiaire des opérations déjà effectuées ou en cours de réalisation :

- Amélioration énergétique (isolation, éclairage), des bâtiments communaux (mairie, école, atelier)
- Rénovation restructuration de l'appartement communal situé au-dessus de la mairie
- Réfection de la clôture du skate-park

- Rénovation de l'aire de jeux pour enfants
- Mise aux normes du système d'épuration des eaux
- Rénovation du gîte Poussin légué en 1997 à la commune et local vacant depuis 2017 à cause de son état de vétusté.

Le projet de revitalisation « Tréguennec Demain » s'articule en <u>2 volets</u>.

Volet 1 « Aménagement des bâtiments et végétalisation »

se décompose en 3 étapes :

Étape 1	Étape 2	Étape 3
2022-2023	2023-2024	2024-2025
Création d'un local technique	Aménagement du bâtiment de l'ancienne école • rénovation du gîte Poussin	Végétalisation de l'esplanade et valorisation des espaces partagés

Étape 1 Création d'un local technique

- Étude de faisabilité LOBLIGEOIS
- Étude de faisabilité REAGIH
- Implantation en cœur de bourg
- Zone de stockage du matériel
- Garage pour véhicules municipaux

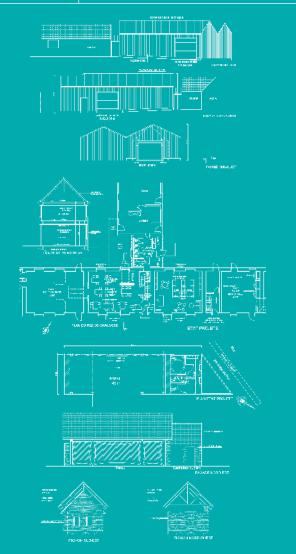
La commune a sollicité l'aide financière de différents organismes publics et une première subvention de 50,000 euros a été obtenue pour le local technique.

Étape 2 Aménagement du bâtiment de l'ancienne école + rénovation gîte Poussin

- Réhabilitation de la salle polyvalente pour accueillir les évènements adaptés aux lieux
- Aménagement d'un restaurant scolaire avec un accès direct depuis l'école
- Création d'une bibliothèque/espace intergénérationnel en rez-de-chaussée

Étape 3 Végétalisation de l'esplanade et valorisation des espaces partagés

- Verdissement des espaces libres en avant du bâtiment de l'ancienne école
- Réhabilitation de l'ancien préau
- Optimisation des places de parkings
- Signalisation d'un lieu dédié au covoiturage



Volet 2 « nouveaux aménagements routiers »

se décompose en 3 étapes :

Étape 1	Étape 2	Étape 3
2022-2023	2023-2024	2024-2025
Arrêté municipal pour la baisse de la vitesse à 30 km/h sur toute l'agglomération. Passage à 70 km/h sur la RD156 entre Tréguennec et Ploénour-Lanvern.	Aménagement sur la fin de la RD156 menant à la plage de Kermabec. Installation de stationnements pour les deux roues à promixité de la plage.	Aménagements sécurisés pour les piétons et cyclistes. Amélioration de la signalétique pour faciliter les liaisons avec les centres d'intérêts.

Sur une période de 8 mois, entre Mars et Novembre 2022, la commune a réalisé un test en cœur de bourg dans le but d'apaiser les vitesses et de favoriser les circulations douces en sécurisant les cyclistes et les piétons. Cette expérimentation est le fruit d'une concertation étroite avec FIA (Finistère Ingénierie Assistance) et les services du Conseil Départemental qui ont disposé les séparateurs modulaires de voies à plusieurs endroits de l'entrée à la sortie de bourg. Cet été, un arrêté a permis de dédier les 315 m de la fin de la RD 156, menant à la plage de Kermabec, aux piétons et cyclistes. Seuls les véhicules motorisés de service étaient autorisés à franchir la barrière installée du 22 juillet au 15 septembre.

De nombreuses personnes ont aidé à l'amélioration du dispositif en donnant leur avis par le biais de contributions directes ou écrites. Le retour d'expérience des usagers a permis d'affiner l'analyse et d'adapter le schéma d'aménagement qui sera mis en œuvre dans les prochaines semaines. Un montant de 9379 euros a été accordé par le Conseil Départemental du Finistère au titre de la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière. Cette subvention permettra la prise en charge d'une part significative du coût des travaux à venir.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

INAUGURATION DE L'OBSERVATOIRE DE SAINT-VIO

Édifié en 1992 l'Observatoire paysager de St-Vio, d'une hauteur de 8 mètres, offre une vue panoramique sur les dunes et paluds bigoudènes.

Sa structure métallique avait été fragilisée par la corrosion, obligeant sa fermeture en 2014. Alors qu'en 2020, Le Conservatoire du Littoral envisageait de le détruire, les élus de Tréguennec ont défendu l'idée de réhabiliter l'observatoire pour sensibiliser tous les publics, à la biodiversité et à la préservation de l'environnement. La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a pris en charge le coût des travaux pour un montant de 23350 €. ▶





LIEN SOCIAL

REPAS DES AÎNÉS

Le 27 novembre 2022 les aînés de Tréguennec étaient invités par la Municipalité au repas des anciens.



C'est le retaurant Coat Hellen situé à Plonéour-Lanvern qui a mis en œuvre le repas. Au menu : Apéritif, Saumon fumé sur blinis maisons, Poëlée de Saint-Jacques sur fondue de poireaux, Confit de canard sauce aigre douce, Gwen a Du au chocolat, Café. Elus et bénévoles du Comité intergénérationnel ont assuré la livraison d'une douzaine de repas aux personnes dans l'incapacité de se déplacer. Les cartes de menus ont été décorées par les élèves de l'école des trois galets, attention qui a été très appréciée par les convives.

BOUILLON DE CULTURE

EXPOSITION CLAUDE BOUVIER À LA CHAPPELE SAINT-ALOUR

Cet été la chapelle Saint-Alour a accueilli l'exposition Claude BOUVIER. Le titre de cet évènement « voyages et diversités » résume l'univers onirique de cet artiste humaniste. Une Cène détournée avec des collages de l'actualité se transforme en une chasse au trésor. De magnifiques portraits de femmes de pays différents mettent en lumière les droits humains. Et après trois années de ravonnement, ce lieu a bien trouvé sa place dans le paysage culturel local.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE FÊTE SON ANNIVERSAIRE

Samedi 1 octobre 2022, les bénévoles du Comité Intergénérationnel en charge de la gestion de la bibliothèque ont célébré l'anniversaire de sa réouverture. Pour l'occasion les visiteurs ont partagé des gâteaux faits maison accompagnés de boissons chaudes et de jus de fruits.

L'objectif est d'accueillir toujours mieux les adhérents et de mettre à leur disposition les ouvrages récents grâce au réseau de prêt de la Bibliothèque du Finistère, service du conseil départemental qui a pour mission d'assurer l'accès à l'information, à la culture pour chaque finistérien en tout lieu du département. La bibliothèque compte déjà 124 lecteurs. Largement ouverte,

elle accueille aussi les élèves des 2 classes multiniveaux de l'école publique des 3 galets sur des créneaux dédiés tous les mardis après-midi.



Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 à 18h30 Mardi : 14h à 16h30 (scolaires)

Mercredi : 10h à 12h Samedi : 10h à 12h

ACTUALITÉS MUNICIPALES

INVITATION AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Tous les habitants sont invités à la cérémonie des vœux de la municipalité Dimanche 08 Janvier à 11h à la salle polyvalente. Cet évènement sera suivi d'un moment de convivialité.

CAMPING MUNICIPAL

Les campeurs ont été reçus par l'équipe municipale le 27 juillet 2022, l'occasion de remercier les habitués pour leur fidélité et souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus, tous conquis par le caractère authentique et la simplicité naturelle du lieu.

SALLE POLYVALENTE

Le tissu associatif a réinvesti la salle polyvalente dont l'usage avait été recentré sur la restauration scolaire depuis mars 2020. La vie quotidienne retrouve peu à peu ses couleurs antérieures au premier confinement.

VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE PUBLIQUE DES 3 GALETS EN SÉJOUR DÉCOUVERTE

Les enseignantes de l'école publique des 3 galets oeuvrent sur un projet commun pour emmener leurs classes en séjour découverte sur le thème du conte, pendant 3 jours et 2 nuits, du 30 mai au 2 juin 2023 au centre « Rosquerno - Estuaire de Pont l'Abbé ».

Le coût pour le séjour, hébergement, pension complète et activités (hors transport) est de 147.00 € par enfant. Le Conseil Municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 3744 euros soit 117.00 € par enfant, avec un reste à charge pour les familles de 10.00 € par jour.

Directeur de la publication : **Stéphane Morel /** Ont participé à la réalisation de ce numéro : **Anne-Sophie Perhirin, Bruno Clech et Raymond Jaouen. /** Conception : **www.antoineperhirin.io /** Impression encre végétale sur papier recyclé : **Imprimerie Tanguy, Pont-l'Abbé /** Crédit photo : **Jean-Jacques Xuereb.**

